

**Projet de loi 105 :**

**L'AMDES demande à Québec d'accorder un statut particulier à l'école publique montréalaise**

Montréal le 22 septembre 2016 – Lors du dépôt de son mémoire en commission parlementaire en fin d'après-midi, l'AMDES s'est dit prête à collaborer à la nouvelle concertation proposée entre les établissements et les commissions scolaires.

Comme l'a déclaré sa présidente, Hélène Bourdages : « Ce projet ne va pas changer le monde en termes de décentralisation, mais le comité de répartition des ressources qui y est prévu devrait donner une voix forte aux directions d'établissement. En ce sens, il s'agit d'un pas dans la direction d'une meilleure concertation que nous saluons. »

L'AMDES a présenté aux parlementaires des améliorations qui pourraient être apportées à certaines façons de faire pour réduire la bureaucratie et permettre aux directions de poser plus de gestes favorables à la réussite éducative. « En réduisant la paperasse, en augmentant la marge de manœuvre des décideurs locaux, le ministère donnerait de l'oxygène aux établissements pour accomplir leur mission. Nous en appelons aussi à sortir des silos en privilégiant la formation d'une table montréalaise. Une instance de travail présidée par le ministre et réunissant tous les intervenants afin de discuter d'enjeux cruciaux tels l'immigration, la défavorisation, les tensions interconfessionnelles, la vétusté des écoles et le déficit cumulé à la CSDM. L'école publique montréalaise requiert une intervention concertée vigoureuse qui remette au centre de tous nos efforts la réussite des élèves, jeunes et adultes », a conclu Mme Bourdages.

Pour lire le [mémoire de l'AMDES](#)

**À propos**

L'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire ([AMDES](#)) regroupe plus de 600 membres qui travaillent dans les établissements de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI) desservant plus de 200 000 élèves jeunes et adultes du Québec. Tous les membres y œuvrent comme directions d'école ou de centre, directions adjointes ou gestionnaires administratifs. L'AMDES a pour but spécifique l'étude, la défense et le développement des intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres et de la profession. Elle fonctionne de façon démocratique et fait de son approche éthique, transparente et équitable le fondement même de ses valeurs.